# Inscriptions scolaires Ecole de Segny



Pour la rentrée de septembre 2022

Afin de préparer la rentrée 2022, les inscriptions à l'école vont démarrer à partir du Lundi 28 Février 2021

### Dans quel cas faut-il inscrire votre enfant à l'école ?

Soit il entre en petite section de maternelle (enfants nés en 2019)
Soit vous êtes nouveaux arrivants et suite à votre déménagement sur la commune, votre enfant va intégrer l'école

(Si votre enfant est déjà inscrit à l'école, il n'y a pas de démarche à faire)

# Deux étapes sont indispensables pour valider l'inscription

## Etape 1. Inscription administrative auprès de la mairie sur rendez-vous

#### Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi et Mercredi

8H30 – 12H00 Tél. 04 50 41 60 68 Mail. accueil@segny.fr

Jeudi

9H30 - 12H00

13H30 – 18H00 Fiche inscription disponible sur https://www.segny.fr

#### Etape 2. Admission auprès de la direction de l'école

Sur rendez-vous avec le certificat d'inscription remis par la mairie.

Les jeudis et vendredis à partir du mois de Mai 2022

Mail: ce.0010107l@ac-lyon.fr Tél: 04 50 41 64 63



#### Pièces justificatives

- Fiche inscription disponible sur https://www.segny.fr
- Le livret de famille ou acte de naissance
- Pièce d'identité du représentant légal procédant à l'inscription

Un justificatif de domicile de la famille (facture EDF, loyer .....) de moins d 3 mois

Le carnet de vaccination ou attestations des vaccinations obligatoires

Certificat de radiation de l'école précédente (lorsque l'enfant a déjà été scolarisé)

 ✓ En cas de séparation ou divorce, fournir une copie du jugement

Une réunion d'informations aura lieu fin juin 2022 pour les parents des élèves de Petite section nouvellement inscrits.